



BMICE

المصرف المغربي للإستثمار و التجارة الخارجية
Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur

Cahier des charges administratives et techniques

Appel à Consultation n°06/2019

Maintenance de l'infrastructure réseau et le parc informatique de la BMICE

Cahier des charges administratives

Article 1 : objet

La Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce Extérieur (BMICE) a décidé de confier la maintenance de son infrastructure réseau et son parc informatique afin de bénéficier des compétences d'un prestataire spécialisé et d'assurer un service professionnel au meilleur coût.

1.1 Services attendus

Les prestations demandées dans le cadre de cet appel à consultation sont les suivantes :

1. Maintenir en condition opérationnelle le parc informatique de la BMICE objet de ce cahier des charges et conseiller la BMICE dans l'évolution de son infrastructure réseau et sécurité ainsi que de son parc informatique.
2. Maintenance des unités informatiques (PCs Portables, Imprimantes, ordinateurs, téléphone).
3. Maintenance du réseau téléphonique, IP et de la connexion avec l'opérateur téléphonique.
4. Maintenance de l'infrastructure réseau et sécurité : routeurs, switch, firewalls, câblage (prises, goulottes, câbles, panneaux de brassage, fibre optique) et liaisons Internet.
5. Préparation de l'évolution de la plateforme réseau et sécurité existante.

1.2 Identification des parties

Le contrat de maintenance de l'infrastructure informatique ainsi que le parc informatique seront gérés entre la BMICE et le prestataire. Cette activité sera pilotée du côté BMICE par le chef de département SI et le chef de département des Moyens Généraux et du côté prestataire par un chef de projet nommé désigné.

Article 2 : Durée

Le contrat sera conclu pour un an à compter de la date de sa notification. A l'échéance du terme, la BMICE pourra décider de le reconduire d'année en année, étant entendu que la durée totale du marché ne pourra excéder trois ans. La BMICE informera par écrit le titulaire de sa décision de reconduire ou non le contrat au moins deux mois avant la fin de la durée de validité de ce dernier.

Article 3 : suivi

Le prestataire désignera un correspondant technique pour suivre l'ensemble des prestations effectuées pour la BMICE dans le cadre du contrat de service.

Chaque trimestre, un compte rendu d'activité sera fourni à la BMICE.

Un comité de suivi se tiendra une fois par trimestre avec ordre du jour :

1. Point sur les activités et actions du trimestre passé
2. Préparation des activités et actions du trimestre à venir
3. Etablissement d'un planning
4. Examen de la qualité des prestations
5. Présentation et validation de la facture trimestrielle
6. Le compte rendu est à la charge du prestataire

Article 4 : périmètre

La prestation attendue sera réalisée sur le périmètre existant et décrit dans la partie des clauses techniques (description de l'infrastructure existante).

Le périmètre initial est susceptible d'évoluer en fonction de la mise en œuvre de nouveaux projets/ programmes ou de l'évolution de l'effectif. Le prestataire devra, dans le cadre de ce contrat, prendre en compte l'évolution de ce périmètre.

Article5 : Mode de présentation des offres :

Il est demandé aux soumissionnaires de respecter les conditions suivantes :

- Chaque soumissionnaire doit présenter une seule offre de base
- Les offres doivent être établies sur les formulaires de la présente consultation et signées par les soumissionnaires en opposant leurs cachets humides. En cas de surcharge ou utilisation du correcteur (liquide ou autres), il est obligatoire de mettre le cachet à l'endroit touché.
- Toutes les pages de la présente consultation et les autres documents contractuels doivent être paraphés à chaque page, signés. Il est interdit de modifier le contenu de ce cahier des charges.
- Le soumissionnaire doit remettre une proposition technique conforme aux exigences des clauses techniques particulières demandées.
- Le soumissionnaire devra joindre les documents techniques nécessaires
- Le dossier de la soumission doit comprendre :
 - Les pièces administratives
 - L'offre technique
 - L'offre financière

A/ les pièces administratives :

Toute offre devra parvenir à la BMICE dument signée et devra comprendre obligatoirement les pièces administratives mentionnées dans le tableau ci –dessous :

Référence pièce	désignation	authentification
A1	Le cahier des charges administratives et techniques	Dument paraphé, signé et en opposant le cachet humide à la fin du document
A2	Fiche de renseignements généraux(annexe 1)	Dument remplie , signée et en apposant la cachet humide à la fin du document

B/l'offre technique

Toute offre technique devra parvenir à la BMICE dument signée et devra comprendre obligatoirement les pièces mentionnées dans les tableaux cités au niveau des clauses techniques.

C/ l'offre financière

Doit contenir obligatoirement les pièces suivantes :

- La soumission conformément au modèle annexé au présent cahier des charges (annexe2)
- Le bordereau des prix conformément au modèle annexé au présent cahier des charges (annexe 3)
- Les prix doivent être fermes et non révisables en hors droit de douane et TVA, ils doivent englober toutes les dépenses et frais engagés par le soumissionnaire

Article 6 : réception des offres

Les soumissionnaires doivent prendre toutes les précautions nécessaires afin que les soumissions parviennent à la BMICE dans le délai imparti, étant précisé que la BMICE décline toute responsabilité concernant les plis parvenus hors délais.

Les plis contenant les soumissions doivent parvenir au bureau d'ordre de la BMICE par voie postale ou directement au bureau d'ordre contre un accusé de réception au plus tard le 19 avril 2019, le cachet du bureau d'ordre de la BMICE faisant foi, à l'adresse suivante :

Adresse de la soumission : Immeuble Lilia, Rue de la Bourse, Les Berges du Lac II Tunis 1053

L'enveloppe extérieure ne doit porter, outre l'adresse de la BMICE, que la mention :

« Ne pas ouvrir – consultation n°06/2019 »

« Maintenance de l'infrastructure réseau et le parc informatique de la BMICE »

Article 7 : durée de validité des offres

Tout soumissionnaire ayant présenté une offre de prix sera lié par son offre pendant 90 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des plis, pendant cette période, les prix et les renseignements proposés par le soumissionnaire seront fermes et non révisables.

Article 8 : rejet des offres

Les conditions suivantes constituent un motif de rejet d'office de l'offre :

- La non présentation du bordereau des prix.
- Toute offre n'ayant pas été complétée par les pièces demandées par la BMICE dans un délai prescrit par celui-ci.
- Toute offre ne comportant pas les formulaires de réponses techniques pour les articles soumis.
- La présentation d'une ou plusieurs variantes autres que l'offre de base.
- Les plis parvenus après la date et l'heure limites de réception des offres.

Article 9 : Méthodologie d'évaluation des offres

Le dépouillement des offres se fera selon les étapes suivantes :

- Dans un premier lieu, la commission de dépouillement procède à la vérification des documents et à la classification dans l'ordre croissant de toutes les offres financières.
- Dans un deuxième lieu, la commission de dépouillement procèdera à la vérification de la conformité de l'offre technique présentée par le soumissionnaire dont l'offre financière est la moins disante
- Et dans le cas de conformité, la prestation lui sera attribuée, et dans le cas de non-conformité, la commission de dépouillement passe à l'offre suivante moins disante.

Article 10 : pénalités de retard

Dans le cas où la prestation en question ne pourrait s'effectuer dans les délais contractuels du fait du soumissionnaire, celui-ci encourra une pénalité de 2/mille (deux pour mille) par jour de retard sans que le montant des pénalités ne puisse dépasser 5% du montant global du marché. Les montants de pénalités de retard seront déduits de plein droit du montant de la facture émise par le soumissionnaire.

Article 11 : paiement

La prestation fera l'objet d'un paiement sur présentation d'une facture trimestrielle, est effectué par virement bancaire ou postale au compte courant fourni par le titulaire de la prestation sur production de :

- Une facture trimestrielle en quatre exemplaires
- Un bon d'exécution des services faits
- Une copie du bon de commande de la BMICE

Tunis le
(Signature et cachet du soumissionnaire)

Cahier des clauses techniques (Description de l'infrastructure existante et les services associés)

Référence	Désignation	Quantité
WS-C4500X-16SFP+	Catalyst 4500-X 16 Port 10G IP Base Front-to-Back No P/S SN:JAE212600K8; JAE212600LM	2
WS-C2960X-24PD-L	Catalyst 2960-X 24 GigE PoE 370W, 2 x 10G SFP+, LAN Base SN: FOC2129T4VC; FOC2129T4UB; FOC2129T4SS; FOC2129T4SU; FOC2129T4SX; FOC2129T4SJ; FOC2129T48W; FOC2129T4RQ; FOC2129T48R; FOC2129T4UZ	10
SFP-10G-SR-S	10GBASE-SR SFP Module, Enterprise-Class SN: OPM21360GQT; OPM21360GQU; OPM21360GR2; OPM21360GR8; OPM21360GRJ; OPM21360GS8; OPM21360GS9; OPM21360GSJ; OPM21360GSK; OPM21360GSL; OPM21360GSR; OPM21360GT4; OPM21360GT7; OPM21360GT9; OPM21360GTE; OPM21360GTF; OPM21360GTJ; OPM21360GTL; OPM21360GTR; OPM21360GQP.	20
AIR-CAP702I-I-K9	802.11n CAP702 2x2:2SS; Int Ant; I Reg Domain SN: KWC204305KF; KWC204305TF; KWC2044006D; KWC211600UM; KWC204409U6; KWC204305FA; KWC204305TO; KWC204305GH; KWC2043058U; KWC204305E5; KWC2116008I	11
AIR-CT2504-50-K9	2504 Wireless Controller with 50 AP SN: PSZ21311PDB	1
ASA5516-FPWR-BUN	ASA 5516X with firePOWER Svcs chassis subs fireSight Mgr SN: JMX2137G1X6; JMX2137G1X8	2
L-ASA5516-TAMC-3Y	Cisco ASA5516 FirePOWER IPS AMP and URL 3YR Subs SN: 9R14GBF5WE7; X7HE2XBCSK9	2
BE6M-M4-K9	Cisco Business Edition 6000M Svr(M4), Export Restricted SW	3
BE6K-UCL-BAS	Cisco Business Edition 6000 - Basic User Connect License	25
BE6K-START-UWL35	BE 6000 - User License Starter Bundle with 35 UWL Licenses	1
ISR4321-V/K9	Cisco ISR 4321 Bundle, w/UC License, SN: 9R14GBF5WE7; X7HE2XBCSK9	2
CP-8851-K9	Cisco IP Phone 8851 SN: FCH2129EXBY	1
CP-8841-K9	Cisco IP Phone 8841 SN: FCH2129EN1U; FCH2130D45G; FCH2129EK5T; FCH2129EMS0; FCH2129EJWY	5
CP-7861-K9	Cisco UC Phone 7861 SN: WZP21210TWO; WZP21210TZH; WZP21210TOL; WZP21210TM0; WZP21210TY5; WZP21210TLT; WZP21210TPF; WZP21210TM4; WZP21210TKB; WZP21210TKC; WZP21210TKM; WZP21210TLI; WZP21210TO9; WZP21210TOX; WZP21210TSU; WZP21210TSV; WZP21210TUC; WZP21210TXR; WZP21210TL4; WZP21210TL5; WZP21210TLR; WZP21210TMA; WZP21210TNH; WZP21210TO8; WZP21210TSK; WZP21210TUD; WZP21210TVX; WZP21210TY7.	28
CP-7811-K9	Cisco UC Phone 7811 SN: WZP21310HJZ; WZP21310HK9; WZP21310HKV; WZP21310HKZ; WZP21310HLB; WZP21310HMA; WZP21310HNC; WZP21310HNI; WZP21310HYV; WZP21310IPM	10
CP-8831-K9	Cisco Unified IP Conference Phone 8831 base and controller SN: FCH21628DK; FCH213627D5.	2

Description	Quantité	Date d'acquisition
Imprimantes TASKalfa 3252ci	3	02/03/2018
KYPCERA ECOSIS FS-2100DN	4	06/06/2017
KYPCERA ECOSIS P3050 DN	2	02/03/2018
Vidéo projecteur EH-TW5650	2	03/03/2018
Scanneur	2	06/02/2017
Ordinateur portable dell 5580	28	03/03/2018
Station dell	7	06/03/2017
Pc-fix 3050 E 2216	12	06/03/2017
Imprimante laser MFP M274 N	4	06/03/2017

Les services associés :

Le prestataire aura pour mission :

1- Prestations attendues concernant le réseau informatique

- a. Maintenance du réseau téléphonique, IP et de la connexion avec l'opérateur téléphonique
- b. Maintenance de l'infrastructure réseau et sécurité : routeurs, switchs, firewalls, câblage (prises, goulottes, câbles, panneaux de brassage, fibre optique) et liaisons Internet
- a. Préparation de l'évolution de la plateforme réseau et sécurité existante
- b. Coordonner les interventions curatives ou préventives en collaboration avec le responsable exploitation Banque maghrébine d'investissement et de commerce extérieur.
- c. Connecter les équipements sur le réseau local en collaboration avec le responsable exploitation Banque maghrébine d'investissement et de commerce extérieur

2- Prestations attendues concernant les postes de travail

- a. Installation et/ou la réinstallation des OS (Windows)
- b. Installation des Mises à jour (Windows)
- c. Installation des correctifs de sécurité (Windows)
- d. Installation de nouveaux périphériques en collaboration avec le responsable exploitation de la Banque maghrébine d'investissement et de commerce extérieur (Disques durs, périphérique de sauvegarde, etc...)
- e. Réalisation des opérations de maintenance matérielle
- f. Diagnostiquer tout problème matériel
- g. Fournir un devis chiffré pour toute réparation ou changement de matériel
- h. Exécuter toute réparation ou changement de matériel, soit après acceptation écrite du devis et fourniture du matériel par ses soins, soit après fourniture du matériel par un fournisseur/revendeur tiers.
- i. Les délais d'intervention sont ceux précisés dans la gestion des incidents.
- j. Les installations seront planifiées.

Cette maintenance se déroulera sur site. Il n'est aucunement envisageable d'assurer ce service en télémaintenance, particulièrement pour les prestations suivantes :

- Garantir le bon fonctionnement de l'ensemble des postes
- Installation de nouvelles machines et la mise à niveau
- Assurer la rotation du parc des machines
- Connexion des postes sur le réseau local
- Installation de nouveaux périphériques (imprimantes, lecteurs externes, assistants personnels...)
- Maintenance de premier niveau sur les matériels de la Banque maghrébine d'investissement et de commerce extérieur

3- Les postes

Chaque membre du personnel de la Banque maghrébine d'investissement et de commerce extérieur dispose en principe d'un poste de travail fixe ou d'un PC portable.

Tous les postes informatiques sont installés avec Windows 10pro et la suite bureautique Microsoft Office pro plus

La mise en service des postes et leur éventuel retrait sont réalisés par le responsable exploitation informatique, en relation avec le prestataire pour le suivi du parc informatique. Il en est de même pour l'installation physique du poste, la connexion au réseau, l'installation des logiciels, la configuration des

comptes utilisateurs et des droits associés, la maintenance et les évolutions du système d'exploitation concerné (mise à jour correctives ou évolutives).

4- Sécurité des postes

L'antivirus déployé est *Kaspersky Security 10 for Windows Server* Le prestataire a la charge d'assister le responsable exploitation de la Banque maghrébine d'investissement et de commerce extérieur pour mettre à jour et maintenir tous les éléments antivirus mis en œuvre à la Banque maghrébine d'investissement et de commerce extérieur.

5- Profil du prestataire

- Spécialisée en informatique, réseaux et télécommunication
- Avoir au moins une référence similaire dans la maintenance d'une infrastructure réseau et sécurité d'une banque durant les trois dernières années
- Bonne connaissance des réseaux et systèmes
- Avoir les certifications Cisco suivantes :
 - **CCNP** : Cisco Certified Network Professional.
 - **CCNA** : Cisco Certified Network Associate.
- Bonne connaissance en maintenance des imprimantes Multifonction et ordinateur Dell

Tunis le
(Signature et cachet du soumissionnaire)

ANNEXE 1

Fiche de renseignements généraux

Présentation de la société
Nom ou raison sociale :
Siège social :
D'affiliation à la CNSS
Téléphone :
Fax :
E-mail :
Matricule fiscale :
Registre de commerce :
RIB(20chiffres) :

Responsable à contacter :

GSM :

Fait à

Le : .../.../.....

Le soumissionnaire

(Nom, prénom et qualité du signataire, signature, date et cachet)

Annexe 2

MODELE D'ACTE DE SOUMISSION

(A remplir et à insérer obligatoirement dans l'offre financière)

Je soussigné Président Directeur Général agissant
au nom et pour le compte de la société

..... faisant élection de domicile à

.....

...

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces figurantes ou mentionnées au dossier de
consultation N°....., lancé par la Banque Maghrébine d'Investissement et de Commerce pour "

Maintenance de l'infrastructure réseau et le parc informatique de la BMICE

", je me sou mets et m'engage à exécuter le marché conformément aux conditions du dossier de
consultation et moyennant les coûts détaillés au bordereau des prix et établi comme suit :

Montant total H.T en dinars, en chiffres et en lettres :

.....

.....

Le règlement se fera par versement au compte ouvert au nom à
la banque sous le N°.....

Les prix du marché sont fermes et non révisables.

Je m'engage, à maintenir valables les conditions de mon offre pendant un délai de quatre-vingt-
dix jours (90) jours de la date limite fixée par la BMICE pour la remise des offres.

Je m'engage, en outre, à effectuer les modalités d'enregistrement aux quelles la présente
soumission donne lieu, si elle est acceptée.

J'affirme sous peine de réalisation de plein droit du marché à mes torts exclusifs (ou aux torts
exclusifs de la société pour laquelle j'interviens) que je ne tombe pas (ou que la société ne tombe
pas) sous le coup d'interdictions légales édictées, en Tunisie.

Fait à, le

Le soumissionnaire

Nom, Prénom et qualité du
signataire

Signature et Cachet

